

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne. Par an, (payable d'avance par semestre)... \$5 00

L'UNION NATIONALE

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

LACROIX et THOMPSON—Éditeurs-Propriétaires

ANNONCE

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans cette édition.

On exécute à cet établissement toutes sortes d'ouvrages, tel que: Livres, Pamphlets, Cartes d'Adresses, Billets de Faire Part, etc.

Toutes communications qui ne nous seront pas adressées franco ne seront pas reçues.

Feuilleton

L'UNION NATIONALE

VARIÉTÉS.

Procès Godin—Bigamie.

Nous empruntons au Nord, de Ste. Scholastique, le compte-rendu suivant du procès de Godin accusé de bigamie, sous des circonstances que nous avons fait connaître à nos lecteurs lorsque cette affaire s'est ébruitée.

Ce procès offre un grand intérêt surtout par les contradictions du tout au tout qui existent entre la preuve de la poursuite et de la défense.

J. Godin est appelé à la barre pour subir son procès pour bigamie; c'est une cause extraordinaire qui amène une foule de témoins et de curieux. Godin est un homme de 60 ans environ; grisonné, court, robuste et d'un air brusque.

On sait que la première femme avait laissé son mari, qui ne l'avait plus revue, ni sa famille non plus, jusqu'au printemps dernier où la famille prétend l'avoir reconnue dans la personne d'une femme folle, déguenillée, on l'a rencontré sur la route—après 8 ou 9 ans d'absence.

De là, le procès repose sur la reconnaissance de la pauvre femme comme étant la première femme de Godin. On va voir le résultat de ces longues et difficiles investigations.

Les jurés sont choisis, et M. Ouimet, pour la couronne, leur expose la cause en quelques mots, puis tous les témoins reçoivent l'ordre de se retirer, et on commence l'examen. La pauvre folle est présente; nous dirons plus loin ce que nous pensons sur son compte, et les traits de ressemblance que nous lui trouvons avec ses frères et sœurs prétendus jusqu'à jugement.

Le rév. M. Brisset prouve qu'il a donné une copie exacte des registres de mariage prouvant le mariage de Godin avec Sophie Charbonneau, la folle retrouvée.

Joseph Charbonneau prouve que la folle produite en Cour est sa sœur. (En effet, nous l'avons bien examiné, et nous trouvons franchement entre le témoin et la femme qu'il croit sa sœur, plusieurs traits de ressemblance—couleur et apparence des yeux et des cils, sourcils gros et noirs, nez semblables, etc.)

Mais le nez de la fille, vu de profil, est arqué concavement, tandis que le témoin a le nez arqué en forme convexe—la coupe de la bouche et l'épaisseur de la lèvre supérieure est à peu près la même chez les deux. Le témoin dit que sa sœur avait 17 ou 19 ans quand elle s'est mariée à Godin, qu'il reconnaît, et qu'il a vu venir en cavalier son sœur, qu'elle a perdu l'esprit 3 ou 4 ans après son mariage; qu'elle laissait parfois son mari qui la maltraitait; que dans sa folie, pour n'être pas reconnue et ramenée à son mari, elle se donnait le nom de Bonaparte et nommait son mari Amable. Le témoin a vu Godin battre sa femme une fois, un soir. Que Godin et sa première femme ont eu des enfants, qu'ils ont demeuré d'abord à la Côte des Saints, puis à Grenville, qu'ils se sont vus et visités assez souvent. Qu'avant son départ définitif et dans sa folie, la pauvre femme avait essayé de se couper le cou avec un rasoir—la blessure est restée visible sur l'avant-cou, sur la trachée artère. L'été dernier, ayant eu rumeur qu'une folle en guenille rôdait sur la Rivière du Nord, et qu'on la croyait sa sœur il est allé pour la reconnaître, qu'il l'a rencontrée sur le chemin, a été frappé de son air, l'a fait embarquer dans sa voiture à l'aide de quelqu'un et l'a menée chez Jean Touchet, son beau-frère, où on l'a lavée et habillée, et alors il l'a parfaitement reconnue, et il n'a plus de doute que la femme présente est sa sœur. Qu'il l'a fait voir cependant pour mieux s'assurer de sa ressemblance avec la famille. Elle a resté depuis chez Touchet; elle s'appelle encore Bonaparte, comme avant son départ; le témoin reconnaît les blessures devant le jury, qui les voit.—Elle a dit aussi que le prisonnier est son mari, et elle s'est nommée elle-même, Sophie Charbonneau. Quand elle a été partie, plus tard, un garçon de Godin est venu chez ses oncles, à propos d'inventaire; Godin a dit qu'il consentirait à faire inventaire si on lui montrait l'extrait mortuaire de sa femme. Le témoin les avait accompagnés chez un notaire pour cela.—La pauvre femme avait une légère moustache à la lèvre supérieure; le témoin dit qu'elle avait avant son départ les yeux comme à présent. Quand il l'a rencontrée l'été dernier elle s'est encore nommée Bonaparte.

(Jean Touchet, de St. Jérôme, beau-frère de Godin, étant marié à la sœur de sa première femme, est examiné ensuite. Sa déposition est aussi positive que la précédente. Godin et lui se sont mariés le même jour aux deux sœurs. Il reconnaît parfaitement sa belle-sœur, Hyacinthe Charbonneau, de St. Jérôme, est aussi examiné. Il reconnaît aussi sa sœur. Son frère Jean-Baptiste rend un témoignage analogue, ainsi qu'un autre beau-frère de Godin, F. Larose, de Ste. Adèle. Tous jurèrent positivement que la femme produite en cour est la première femme de Godin. Les témoins Charbonneau ressemblent plus ou moins à leur prétendue sœur.)

Angélique Charbonneau, femme de Frs. Larose, a connu sa sœur, a été élevée avec elle, s'est mariée avant elle, a vu sa sœur depuis son mariage, sa sœur est venue chez Larose voir sa petite fille, et aussi quand son mari la maltraitait; la femme Godin est devenue folle de chagrin; a tenté de se couper le cou avec un rasoir; sa sœur, le témoin, est allée la voir le lendemain du coup; Sophie, la folle, lui a montré sa plaie toute fraîche, et lui a dit qu'étant à faire des souliers, et se plaignant d'être malheureuse, son mari lui a dit de se percer le cou avec son haleine, ou de couper le cou avec un rasoir; qu'après elle prit le rasoir et est allée se couper le cou au jardin. Le témoin reconnaît la blessure de sa sœur au cou de la femme amenée en Cour. Jeudi (ce matin), la cause est continuée, et le témoin montre au jury et à la Cour une autre cicatrice sur la lèvre supérieure, faite en tombant sur un barreau, étant jeune. Et le témoin nomme toute sa famille, reconnaît sa sœur et Godin. Elle a revu cette sœur l'été dernier, l'a reconnue par ses manières et les cicatrices susdites—la famille l'a reconnue; a entendu Godin sacrer sa femme; dit que les yeux de sa sœur n'ont pas changé de couleur et qu'elle a des dents cassées. Elle dit que Marceline Godin a déclaré qu'elle ne voulait pas reconnaître sa mère pour n'être pas obligée de la retirer chez elle, et ne pas déplaire à son mari en emmenant une folle dans sa maison. (Le témoin a plusieurs traits de ressemblance avec la prétendue Sophie Charbonneau—nos les indiquons dans une autre occasion.)

Marie Charbonneau, femme de J. Touchet, et sœur de la prétendue Sophie Charbonneau, reconnaît bien sa sœur, qui s'appelle encore Bonaparte, comme avant son départ. (Elle est affectée de paralysie; et ressemble moins à sa prétendue sœur.) Zoé Brault dite Pominville, est la seconde femme de Godin, qui se disait veuf quand il l'a épousée, et qui a cherché sa défunte femme à sa connaissance. Elle dit que Sophie Charbonneau, la première femme, ne parlait pas l'anglais comme la femme amenée en Cour. Octave Gravel, de St.-Janvier, a vu Godin avec sa femme, il y a bien 30 ans, il n'a pas vu depuis, mais l'a reconnue l'été dernier, se rappelle assez bien pour cela la femme de Godin, Sophie Charbonneau, qu'il reconnaît en Cour dans la personne de la femme amenée devant lui. Charles Touchet, de St.-Scholastique, rentier, âgé de 79 ans, a eu des doutes la première fois qu'il a vu la prétendue Sophie Charbonneau, retrouvée l'été dernier, mais qu'après examen il l'a bien reconnue et la reconnaît en Cour; quand il a dit qu'il n'a pas reconnu pas bien, il n'était pas sous serment et ne voulait pas être témoin. La couronne déclare son enquête close, quoiqu'il y eût encore des témoins à examiner. Adressé de M. Pilon aux jurés; à M. Pilon succède M. Chapleau, tous en faveur du prisonnier. Puis la défense fait sa preuve. Emile Godin, Marceline Godin, et Joachim Godin, enfants du prisonnier, déclarent positivement que la femme qu'on leur montre n'est pas leur mère—qu'ils reconnaissent bien leur mère, s'ils la voyaient—ils reconnaissent leur père; ils disent que leur mère était grande, blanche, assez jolie, le vrai portrait d'Emilie, sa petite fille présente, (ces enfants ne se ressemblent pas du tout, et Marceline ressemble plus à sa tante Larose qu'à sa sœur; nous reviendrons sur ces témoins.) Alexandre Beauchamp, ancien voisin de Godin, à Grenville, et actuellement propriétaire de la terre même de Godin, a aidé celui-ci à chercher sa femme pendant cinq jours; la femme de Godin était grande, grosse d'ossements, ne parlait pas l'anglais, avait les yeux bleus; la vue aussitôt qu'elle se fut coupée le cou, ne reconnaît pas la même coupure sur le cou de la femme qu'on lui montre; qu'elle avait les cheveux gris quand elle est partie tout de bon; enfin que la femme qu'on lui montre et qu'il est venu voir exprès cet automne n'est pas la première femme de Godin. Ici la couronne déclare qu'elle ne va pas plus loin dans la cause, le juge adresse les jurés, leur conseille de donner plus de poids au témoignage des enfants qu'à ceux des frères et sœurs, et de déclarer le prisonnier non coupable. Le jury prononce de suite son verdict d'acquiescement, et sur motion, Godin est élargi, plus content qu'on l'aurait pu l'espérer au lieu même du procès. Nous nous abstenons pour aujourd'hui de nous occuper de commentaires; nous avons même abrégé beaucoup les témoignages, surtout ceux donnés aujourd'hui, jeudi. Mais nous reprendrons plus tard cette cause extraordinaire, et nous aurons occasion ensuite de citer et comparer les témoignages au long, et de faire sur toute la cause des remarques impartiales, mais qui ne manqueront pas de vérité et d'intérêt, pour ceux qui suivent avec attention le fonctionnement pratique de notre système judiciaire.

—L'Événement raconte une scène des plus plaisantes, une vraie scène de comédie qui se passait hier sur l'escalier d'un des plus beaux hôtels de la rue Blanche. Hier, à midi, le monsieur du premier montait, le monsieur du second descendait; l'un et l'autre paraissaient d'une humeur massacrante. Ils se rencontrèrent à moitié chemin sur l'escalier: —Monsieur, dit le locataire au propriétaire on le salue poliment, je descends chez vous. —Et moi, monsieur, répond le propriétaire, en saluant à son tour, je montais chez vous. —Je vais vous donner congé. —J'allais vous prier de me rendre mon appartement. —Vous ne faites, madame et vous, que taper nuit et jour sur un mauvais piano; ça n'est pas tenable. —Vous boulez tous les meubles de votre chambre, quand ma femme et moi nous faisons de la musique; c'est intolérable. —Votre musique est déplorable. —Vous avez l'oreille faussée. —Je me vante cependant d'avoir toujours passé pour un assez bon musicien, et d'avoir fait mes preuves en ce genre en Italie, où mon nom est assez connu. —Alors, monsieur, c'est que vous n'avez pas pu, à travers notre plafond, saisir les nuances. —C'est possible, monsieur. —Si vous voulez nous faire l'honneur, à madame et à moi, de venir nous écouter de plus près. —Avec grand plaisir. Aujourd'hui l'harmonie est rétablie, et chaque jour la maison retentit de tris sympathiques. Ce que c'est que de s'entendre! —Alexandre Damas fils, a trouvé un excellent moyen pour solder ses factures. Il a deux manières de payer: d'abord comptant, avec un gros escompte. Puis, si l'on résiste: "C'est bien, dit-il, je vous paierai comme mon père?" —"Oh! Monsieur! —Parfaitement. Vous êtes son fournisseur n'est-ce pas?" —"Oui, monsieur. —Et il vous paie exactement?" —"A vingt ans de date. —"Eh bien! venez en 1865... Ce que vous faites pour mon père, vous le ferez bien pour moi; vous avez moins de risques à courir, je suis plus jeune!" —Presque toujours le fournisseur fait l'escompte demandé. —Au retour d'un séjour à la Haye Voltaire résumait ainsi ses impressions sur la Hollande: "Des canaux. "Des canards. "De la canaille." Quelqu'un qui sortait de rûnement d'un bal public s'écriait: "Des volants, "Des voleuses, "Des volés." Ce qui nous rappelle une note copiée sur le carnet d'un touriste: "La Russie est peuplée de fonctionnaires. "L'Autriche est peuplée de factionnaires. "La France est peuplée d'actionnaires."

lorsqu'un avocat, un médecin, un banquier, un négociant (faut-il dire un journaliste!) oublie de remettre ce méchant carré de carton sur lequel s'étale en lettres plus ou moins enjolivées un nom et une adresse! Mais où nous ne comprenons plus du tout l'épigramme anglaise, c'est au chapitre intitulé Promenade.

Un gentleman rencontre dans la rue une dame de sa connaissance. En France, il s'empresse de porter les mains aux bords de son chapeau et de saluer courtoisement; mais en Angleterre, pas du tout; il faut attendre que la dame voie sa lèvre au premier (oh! cela y est en toutes lettres), et vous prouve ainsi que cela lui fait plaisir d'être reconnue... sur le trottoir. Oui, mais pourquoi cette dame ne tiendrait-elle pas à être reconnue? Car enfin, un coup de chapeau n'a jamais compromis la paix d'un ménage. Où la discrétion vaille se nicher en Angleterre! Est-ce là une marque de supériorité que l'on entend donner ainsi aux fair ladies of England?

C'est plutôt une provocation. Quant aux jeunes filles qui vont se marier, toute liberté leur est accordée pour choisir leur futur époux; en voilà un self government! Ainsi, il serait fort impoli pour un jeune homme de demander d'abord le consentement des parents et ensuite celui de l'aimable miss. Elle se ficherait tout rouge et croirait qu'on la regarde comme une enfant. Les parents ont le droit de conseiller leur fille, mais après qu'elle a pris conseil d'elle-même; de là, sans aucun doute, ces innombrables procès qui ont le privilège d'égayer les auditeurs des tribunaux et d'aigrir les gens vertueux.

Passons au mariage, puisque nous parlons d'amour. En France, le marié passe l'habit traditionnel, la cravate et le gilet blancs; cet habit, cette cravate et ce gilet deviennent plus tard des reliques qu'on ne revend jamais aux marchands d'habits. Nous aimons cette coutume et cette solennité. Mais en Angleterre le mariage est considéré comme un acte appartenant à la vie essentiellement domestique: à quoi bon toutes ces fagons! Voilà pourquoi le mari revêt une redingote, un pantalon de couleur et une cravate-fantaisie il ne lui manque qu'une cravache et des éperons—patience, cela viendra. Quand à la mariée, elle a le même costume qu'en France; la robe blanche, le voile de tulle ou de dentelles, le bouquet de fleurs d'orange. Pourquoi donc tant de poésie à côté de tant de prose? Ah! c'est que le jour du mariage, la femme anglaise abdicque sa liberté; c'est pour elle une époque solennelle; tandis que les jeunes filles françaises aspirent au mariage pour aller au théâtre, aux concerts, dans le monde, enfin, et cueillir tous les fruits défendus, la lady lady o'ello, pense déjà à son home (sa maison) et à ses baby qui vont venir; mais alors, pour être complètement voisine, il ne semble que les jeunes mariées devraient au moins s'habiller en demi-jeu. C'est une si belle chose que la liberté! A cela, elles répondent toutes: "Nous préférons le joug que nous avons choisi." Voilà comment tout s'explique.

Arrivons enfin aux diers anglais. Dans cette même petite brochure, il est recommandé aux hommes d'être attentifs auprès des dames jusqu'à l'eau de rose et au dessert; ensuite, les ladies sont priées de quitter le dining room (salle à manger), et de se retirer dans le drawing room, où quelques vins sucrés, le piano et les conversations leur sont réservées. Quand aux gentlemen, arrive qui plante; ces dames peuvent s'ennuyer, pour leur importe; ils ont pris l'eau de rose, ils s'en lavent les mains!

Après la comédie pour eux une longue série de toasts et de libations; il y a même des maisons où on apporte des pâtisseries... pour aider à boire; c'est délicieux! Au bout d'une heure ou deux, ils reviennent plus ou moins chancelants auprès de leur femme, et s'endorment du sommeil du juste... hâtons nous de dire que le lendemain il n'y paraît plus.

Ma foi, tout bien considéré, la manière qu'ont maintenant les Français d'aller fumer pendant une heure après le dîner ne vaut guère mieux que cette coutume anglaise. Elle avait du vrai la romance qui disait: Mes enfants, tout dégénère, Croyez-en votre grand-mère. Oui vraiment! De mon temps, Tout était bien autrement!

Après les araignées voleuses de Tarascon, les mygales guerrières du Brésil, voici venir les araignées flétries, sorte de vipères filandrières qui se sont abattues sur la plus belle province de l'Europe, l'Andalousie. C'est le Diario de Vica, en Andalousie, qui parle: "En ce moment notre ville, ses environs et presque tous les cantons de la province sont affligés d'un fléau terrible sous la forme d'une araignée. Plantes et animaux tombent également sous les coups de ce formidable insecte, qui, à peine signalé, s'est propagé avec une rapidité incroyable. Il s'attaque même à l'homme. Sa morsure venimeuse produit d'abord des bouffissures qui sont très douloureuses, et quand les morsures se multiplient, il se développe une maladie qui, parfois, est devenue mortelle. On espère que l'hiver débarrassera l'Andalousie de ce fléau et qu'il ne montera pas vers le Nord."

Le nouveau Supérieur des Jésuites. Nous apprenons que le R. P. Tellier, dans son testament, avait désigné le R. P. Perron Recteur du Noviciat au Sault-au-Récollet, pour lui succéder, en attendant que le Général fasse choix d'un nouveau Supérieur. Le testament du P. Tellier a été ouvert ces jours derniers, et dès vendredi, le R. P. Perron a pris provisoirement les fonctions de Supérieur des Jésuites pour le Canada et l'Etat de New-York; continuera ces fonctions jusqu'à ce que le Général ait nommé un Supérieur permanent. Le successeur du P. Perron comme Recteur du Noviciat, n'est pas encore désigné.—L'ordre.

Les Usages en France et en Angleterre. La civilité puérile et honnête est soumise à des lois internationales, chez les peuples civilisés, bien-entendu; un jeune Prussien, un imberbe Russe, un gamin Français, etc., etc. apprennent, lorsqu'ils sont bien élevés, à ne pas fouler les doigts dans leur nez, à ne pas parler la bouche pleine, à dire merci et à dire vous plait aux domestiques, à ne faire ni à dire des incongruités, à être bien sage dans toute l'acception du mot; mais le code des belles manières et de la bonne éducation diffère singulièrement suivant les climats et les pays; ce qui le prouve jusqu'à la dernière évidence, c'est une petite brochure distribuée aux abonnés du journal des Young Ladies. Ainsi, vous êtes marié. Dans les trois jours qui suivent le repas ou la soirée dansante, votre femme est tenue d'envoyer sa carte à la maîtresse de la maison; mais vous, qu'on suppose fort occupé, vous êtes dispensé de cette formalité. Quelle économie de rélin! Et comme les dames françaises désiraient ne pas se fâcher

lorsqu'un incident que nous recommandons aux amateurs d'émotions vives, de sensations profondes: Vers la clôture des procédés du congrès, le président O'Mahoney entra dans la chambre des séances et monta sur la plateforme. Il paraissait ému et même troublé. Il dit: — "M. le président et Mesieurs:—Les journaux du soir publient un rapport qui, s'il est exact, devrait unir tous nos cœurs et nos âmes pour la cause commune de l'Irlande: nos frères d'Irlande se sont battus et ils ont remporté leur première victoire sur leurs oppresseurs."

L'excitation qui s'en suivit dans la chambre des séances, n'a pas de précédent nulle part. La plupart s'adressèrent sur leurs jambes comme si une batterie électrique les eût fait mouvoir, criant avec frénésie des hurrahs à fendre les murs, défonçant le plafond avec leurs chapeaux en signe d'allégresse et se bousculant la chevelure et les favoris, comme des enfants fous de joie. D'autres les joues pâles, les lèvres collées aux dents, le regard foudroyant, les bras retreussés, avaient pris une contenance agressive et faisaient des armes dans le vide comme s'ils eussent été face à face avec l'ennemi, tout en maudissant ceux qui avaient semé la division dans le sein de cette conférence enthousiaste. Enfin quelques-uns pleuraient de joie et de bonheur et offraient au ciel les remerciements les plus sincères dans le langage le plus dévotieux. Si l'illusion produite de telles transports d'enthousiasme et d'allégresse dans le cœur irlandais, que serait-ce donc si la réalité lui avait un beau matin dans les colonnes de tous les journaux!

Le sens de la justice enraciné dans les meilleurs esprits de l'Angleterre accomplira peut-être avant longtemps ce que l'Irlande elle-même paraît ne pouvoir conquérir. MÉDICIN LACROIX.

La France et les États-Unis. Nos échanges des États-Unis nous apportent l'analyse de la correspondance échangée entre la France et les États-Unis au sujet du Mexique. Comme on va le voir par l'analyse suivante, la situation était tendue à la dernière décade, la France ne voulant retirer ses troupes du Mexique qu'à une condition que le gouvernement de Washington repousse énergiquement, la reconnaissance de Maximilien. Voici l'analyse de ces dépêches:

Le 7, M. Seward adresse à M. Bigelow ministre des États-Unis à Paris, une dépêche dans laquelle il lui dit que la présence d'une armée française au Mexique et l'établissement par elle d'un pouvoir gouvernemental dans ce pays, sont des causes de préoccupation sérieuse pour les États-Unis. "Le pouvoir établi au Mexique par l'armée d'intervention est en antagonisme direct avec la politique du gouvernement fédéral et les principes sur lesquels il est établi. Chaque jour, l'expérience prouve plus clairement que les vues exprimées par les États-Unis lorsque l'on fit les premières tentatives pour fonder le nouveau pouvoir, étaient aussi justes que possible. Le gouvernement fédéral s'est toujours exprimé avec la franchise la plus absolue sur ce sujet. Il considère encore le projet d'établir d'une manière permanente un gouvernement étranger au Mexique, comme impraticable et comme ne pouvant être permis. Il ne peut donc modifier l'attitude qu'il a observée jusqu'ici. Les États-Unis ne sont pas disposés à reconnaître ou à s'engager à reconnaître plus tard au Mexique des institutions politiques, hostiles au gouvernement républicain avec lequel nous avons constamment eu des relations amicales." En terminant, M. Seward dit qu'il est à peine nécessaire d'ajouter que le gouvernement fédéral ne s'occuperait pas avec tant de persistance des affaires du Mexique, s'il n'était pas convaincu que pour le moment, ces affaires préoccupaient beaucoup plus le peuple américain que ses propres intérêts commerciaux.

M. Bigelow écrit sous la date du 30 novembre qu'il a donné lecture de la dépêche précédente à M. Drouyn de Lhuys qui l'a remercié, tout en disant que "cette lecture ne lui avait causé ni plaisir ni satisfaction." Le 16 décembre, M. Seward écrit au ministre américain à Paris pour lui dire que "le Président désire que le gouvernement français soit informé de deux faits importants: 1. Que les États-Unis désirent sérieusement (earnestly) maintenir leurs relations amicales avec la France. 2. Que ces relations seront gravement compromises, à moins que la France ne croie conforme à son intérêt et à son honneur de cesser l'intervention armée au Mexique, dans le but de renverser le gouvernement républicain et national de ce pays, et d'établir sur ses ruines une monarchie étrangère, qui a déjà son siège dans la capitale." En terminant, le secrétaire d'Etat dit que les États-Unis ne reconnaîtront pas Maximilien, même si les troupes françaises se retireraient du Mexique. Le dossier contient encore la copie d'une lettre confidentielle adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. de Montholon, en date du 18 octobre 1865. Le ministre français y renouvelle l'assurance du ferme désir du gouvernement français de retirer ses corps auxiliaires du Mexique, dès que les circonstances le permettent. Il est prêt à adopter sans un seul instant de délai, les bases d'un arrangement avec le cabinet de Washington. "Ce que le gouvernement français demande aux États-Unis, c'est de s'engager à ne pas s'opposer à la consolidation du nouvel empire, après le départ des troupes françaises, et le meilleur garant que l'empereur Napoléon puisse désirer, c'est la reconnaissance de l'empire du Mexique par les États-Unis." Enfin, sous la date du 6 décembre, M. Seward écrit à M. de Montholon pour lui dire qu'après s'être passé en revue tous les faits, le Président est heureux de l'assurance que vous nous donnez des bonnes dispositions de l'empereur. Je regrette toutefois, ajoute le ministre, d'être obligé de vous annoncer que



L'UNION NATIONALE.

Montreal:

LUNDI, 15 JANVIER 1866.

Dépêches Spéciales.

Le montant total des pertes par le dernier incendie à Québec est d'au moins \$200,000. Une dépêche en date du samedi donne le détail suivant: Québec, \$30,000; Royal, \$14,000; North British, \$12,000; Lancashire, \$12,000; Liverpool and London, \$10,000; Queen, \$4,000; London and Lancashire, \$10,000; Phoenix, \$8,000; Provincial, \$10,000; British American, \$6,000; Western, \$6,000; total, \$121,000. Le montant des assurances est comme suit:—Les baillées Dames Religieuses des Ursulines, \$10,000; F. X. Gingras, \$6,000; A. Robertson, \$5,000; Heir's Torrance, \$8,000; total, \$30,000. En biens-fonds: M. G. Mountain, \$40,000; McCall Sheehy & Co., \$60,000; Hazlette, \$4,000; P. G. Gingras, \$16,000; R. Richardson, \$16,000; succession Myrand, \$16,000; total, \$152,000.

Ottawa, 13 janvier.—La Gazette du Canada contient les nominations suivantes: René Auguste Richard Hubert, Louis Joseph Amédée Papineau et John S. Jones, ébéniers, conjointement nommés protonotaires de la Cour Supérieure et clercs de la Cour de Circuit du district de Montréal; Louis Antoine Dessaulles et William Ermatinger, ébéniers, clercs de la Couronne et de la Paix pour le district de Montréal; Phou. Adam Johnson Ferguson Blair membre et président du Conseil Exécutif du Canada.

Le Parlement est prorogé au 16 février, pro forma. Il a neigé tout le jour, mais le temps se remet au froid. Le thermomètre marquait 3 au-dessus de zéro hier à 7 p.m. L'escompte sur les factures américaines est de 28 par cent.

Toronto, 13 jan.—Le jury vint en cour à 10 heures, sans rendre de verdict. Sept des jurés étaient en faveur du gouvernement et cinq pour Halliday.

Hawkesbury, 13 jan.—Un grand bal de volontaires, à l'occasion de l'ouverture de la salle d'exercices, doit avoir lieu mardi. Il y a 280 invités, y compris MM. John A. McDonald, McGee, Powell, les majors de brigade Jackson et Hanson, les officiers municipaux, etc. Ce sera une grande affaire.

Le Message d'O'Mahoney. L'INVASION DU CANADA. PREMIÈRE VICTOIRE DES PATRIOTES SUR LEURS OPPRESSEURS.

On a pu trouver notre perspicacité trop vive, nos informations quelques peu exagérées, quant aux desseins du Féminisme américain sur le Canada. Les faits qui viennent d'être rendus publics par la discussion qu'a soulevé l'imbroglio O'Mahoney-Roberts, prouvent cependant que nos appréhensions étaient parfaitement justifiées. Le Leader même en rapportant ces faits, ne peut s'empêcher de dire: "Il est maintenant établi par la preuve officielle la plus laire que ceux qui n'ont pas voulu croire que le Féminisme menaçait le Canada d'une invasion, se trompaient grossièrement."

O'Mahoney nous apprend d'abord, dans un message à son congrès, qu'il a rencontré la plus mauvaise volonté possible de la part de son conseil, et qu'il lui suffisait de proposer une chose pour qu'elle ne se fit pas. Il a eu toutes les peines du monde à envoyer £9,000 sterling en Irlande, par M. Mitchell; et la raison de ces difficultés n'était rien autre chose que le désir du sénat et de Sweeney de garder tout l'argent disponible, pour préparer un mouvement à l'encontre du Canada. Le parti favorable à l'invasion du Canada tonait si fort à son idée, que Stephens fut obligé d'intervenir et de leur donner ordre, par lettre d'abandonner toute idée de conquérir le Canada, vu que cela n'avancerait auouement la cause de la délivrance de l'Irlande.

Mais, de l'avis de Stephens même, l'invasion du Canada n'est pas abandonnée: elle n'est que remise. O'Mahoney dit dans son message que Stephens lui a écrit: "Laissons le Canada tranquille, jusqu'à ce que nous soyons libres. Alors nous serons capables de conquérir le Canada, et je suis décidément en faveur d'annexer le Canada, et non-soulement le Canada, car il faut écarter tout pouvoir étranger sur le continent américain, et d'en former une grande Confédération..." "Mais, ajoute-t-il, pas une main irlandaise ne doit se lever pour l'accomplissement de cette glorieuse entreprise avant que notre loi sacrée ne soit libre!"

O'Mahoney nous apprend aussi dans son message que les documents originaux les plus précieux du féminisme sont entre les mains de gens qui pourraient bien les troquer pour du Por britannique. Les minutes de la convention de Chicago sont entre les mains d'O'Brien, le rapporteur du Herald; celles de la Convention de Philadelphie sont encore moins en sûreté, et après l'exemple de la trahison de Meehan qu'O'Mahoney signale à l'animadversion des Fémines, pour avoir vendu ses frères au gouvernement anglais et fourni les preuves écrites de leur culpabilité, il est à craindre que d'autres Fémines soient compromises, si les autorités anglaises mettent la main sur les documents détournés des archives, d'où les comptes de la société sont aussi disparus.

Voici un incident que nous recommandons aux amateurs d'émotions vives, de sensations profondes: Vers la clôture des procédés du congrès, le président O'Mahoney entra dans la chambre des séances et monta sur la plateforme. Il paraissait ému et même troublé. Il dit: — "M. le président et Mesieurs:—Les journaux du soir publient un rapport qui, s'il est exact, devrait unir tous nos cœurs et nos âmes pour la cause commune de l'Irlande: nos frères d'Irlande se sont battus et ils ont remporté leur première victoire sur leurs oppresseurs."

L'excitation qui s'en suivit dans la chambre des séances, n'a pas de précédent nulle part. La plupart s'adressèrent sur leurs jambes comme si une batterie électrique les eût fait mouvoir, criant avec frénésie des hurrahs à fendre les murs, défonçant le plafond avec leurs chapeaux en signe d'allégresse et se bousculant la chevelure et les favoris, comme des enfants fous de joie. D'autres les joues pâles, les lèvres collées aux dents, le regard foudroyant, les bras retreussés, avaient pris une contenance agressive et faisaient des armes dans le vide comme s'ils eussent été face à face avec l'ennemi, tout en maudissant ceux qui avaient semé la division dans le sein de cette conférence enthousiaste. Enfin quelques-uns pleuraient de joie et de bonheur et offraient au ciel les remerciements les plus sincères dans le langage le plus dévotieux. Si l'illusion produite de telles transports d'enthousiasme et d'allégresse dans le cœur irlandais, que serait-ce donc si la réalité lui avait un beau matin dans les colonnes de tous les journaux!

Le sens de la justice enraciné dans les meilleurs esprits de l'Angleterre accomplira peut-être avant longtemps ce que l'Irlande elle-même paraît ne pouvoir conquérir. MÉDICIN LACROIX.

La France et les États-Unis. Nos échanges des États-Unis nous apportent l'analyse de la correspondance échangée entre la France et les États-Unis au sujet du Mexique. Comme on va le voir par l'analyse suivante, la situation était tendue à la dernière décade, la France ne voulant retirer ses troupes du Mexique qu'à une condition que le gouvernement de Washington repousse énergiquement, la reconnaissance de Maximilien. Voici l'analyse de ces dépêches:

Le 7, M. Seward adresse à M. Bigelow ministre des États-Unis à Paris, une dépêche dans laquelle il lui dit que la présence d'une armée française au Mexique et l'établissement par elle d'un pouvoir gouvernemental dans ce pays, sont des causes de préoccupation sérieuse pour les États-Unis. "Le pouvoir établi au Mexique par l'armée d'intervention est en antagonisme direct avec la politique du gouvernement fédéral et les principes sur lesquels il est établi. Chaque jour, l'expérience prouve plus clairement que les vues exprimées par les États-Unis lorsque l'on fit les premières tentatives pour fonder le nouveau pouvoir, étaient aussi justes que possible. Le gouvernement fédéral s'est toujours exprimé avec la franchise la plus absolue sur ce sujet. Il considère encore le projet d'établir d'une manière permanente un gouvernement étranger au Mexique, comme impraticable et comme ne pouvant être permis. Il ne peut donc modifier l'attitude qu'il a observée jusqu'ici. Les États-Unis ne sont pas disposés à reconnaître ou à s'engager à reconnaître plus tard au Mexique des institutions politiques, hostiles au gouvernement républicain avec lequel nous avons constamment eu des relations amicales." En terminant, M. Seward dit qu'il est à peine nécessaire d'ajouter que le gouvernement fédéral ne s'occuperait pas avec tant de persistance des affaires du Mexique, s'il n'était pas convaincu que pour le moment, ces affaires préoccupaient beaucoup plus le peuple américain que ses propres intérêts commerciaux.

M. Bigelow écrit sous la date du 30 novembre qu'il a donné lecture de la dépêche précédente à M. Drouyn de Lhuys qui l'a remercié, tout en disant que "cette lecture ne lui avait causé ni plaisir ni satisfaction." Le 16 décembre, M. Seward écrit au ministre américain à Paris pour lui dire que "le Président désire que le gouvernement français soit informé de deux faits importants: 1. Que les États-Unis désirent sérieusement (earnestly) maintenir leurs relations amicales avec la France. 2. Que ces relations seront gravement compromises, à moins que la France ne croie conforme à son intérêt et à son honneur de cesser l'intervention armée au Mexique, dans le but de renverser le gouvernement républicain et national de ce pays, et d'établir sur ses ruines une monarchie étrangère, qui a déjà son siège dans la capitale." En terminant, le secrétaire d'Etat dit que les États-Unis ne reconnaîtront pas Maximilien, même si les troupes françaises se retireraient du Mexique. Le dossier contient encore la copie d'une lettre confidentielle adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. de Montholon, en date du 18 octobre 1865. Le ministre français y renouvelle l'assurance du ferme désir du gouvernement français de retirer ses corps auxiliaires du Mexique, dès que les circonstances le permettent. Il est prêt à adopter sans un seul instant de délai, les bases d'un arrangement avec le cabinet de Washington. "Ce que le gouvernement français demande aux États-Unis, c'est de s'engager à ne pas s'opposer à la consolidation du nouvel empire, après le départ des troupes françaises, et le meilleur garant que l'empereur Napoléon puisse désirer, c'est la reconnaissance de l'empire du Mexique par les États-Unis." Enfin, sous la date du 6 décembre, M. Seward écrit à M. de Montholon pour lui dire qu'après s'être passé en revue tous les faits, le Président est heureux de l'assurance que vous nous donnez des bonnes dispositions de l'empereur. Je regrette toutefois, ajoute le ministre, d'être obligé de vous annoncer que

condition proposée par le gouvernement français n'est pas admissible.

Voici les réflexions dont le Courrier des Etats-Unis accompagne la publication de la correspondance diplomatique au sujet du Mexique :

La position se trouve nettement définie : d'un côté, la France demande aux Etats-Unis, comme condition de retrait de ses troupes, une garantie solide, c'est-à-dire la reconnaissance de Maximilien ; de l'autre, les Etats-Unis refusent formellement cette garantie, et laissent à entendre qu'ils ne reconnaîtront pas l'empereur, quand même la France leur donnerait la satisfaction de rappeler sa petite armée.

Nous recevons en même temps de la Nouvelle-Orléans une dépêche ainsi conçue :

Le Président Juárez et le général Negrete sont arrivés du Paso à San Antonio (Texas) le 16 courant. D'après le Bulletin de Galveston, des troupes des Etats-Unis sont dirigées sur le Rio Grande.

Si le fait énoncé dans cette dépêche est exact, il est faux que M. Juárez soit allé rétablir son gouvernement à Chihuahua, et comme il a quitté le sol mexicain, comme il n'a plus de gouvernement ni de facto ni de jure, on est obligé de conclure que les Etats-Unis ne reconnaîtront plus de Mexique du tout, et que ce pays sera rayé pour eux de la carte de l'Amérique.

M. le surintendant de la Compagnie du Grand-Tronc.

Nous nous faisons un devoir de publier la correspondance suivante, qui rend justice à un homme qui semble avoir bien mérité dans cette occasion :

M. l'Éditeur de l'Union Nationale, Permettez-moi de me servir des colonnes de votre journal pour donner publicité à la communication suivante :

Hier, le 12 du courant, je me trouvais l'un des passagers sur le train Express du chemin fer Grand-Tronc venant de Portland, lorsqu'à une heure et demie p. m., ce train est venu en collision avec le train de freight se rendant à Portland, à une distance d'environ 4 milles en deçà de la station de Sherbrooke. Les deux locomotives ont été brisées en pièces, de même que le char des malles.

Je suis heureux de constater qu'aucun accident sérieux n'est arrivé à aucun des passagers. Le chauffeur de notre train a été jeté en dehors des chars, et s'est démis un bras, et a reçu plusieurs contusions sans gravité.

M. l'Éditeur, mon but en vous donnant la présente communication est de faire connaître au public la conduite honorable de M. Henry Bailey, surintendant de la compagnie du Grand-Tronc, dans l'occasion en question. Ce Monsieur n'a épargné aucuns troubles pour procurer aux passagers, aussi bien aux pauvres qu'aux riches, tous les secours dont ils avaient besoin. Toutes les personnes présentes se sont félicitées de rencontrer dans la personne du surintendant de la compagnie un homme, qui a fait bientôt oublier aux passagers la frayeur qu'ils avaient éprouvée au moment de cet accident.

M. l'Éditeur, je ne fais que me rendre aux vœux unanimes des personnes présentes en donnant publicité à cette communication, afin d'exprimer notre gratitude à M. Bailey pour sa noble et honorable conduite à notre égard, lors de cet accident.

Je suis, avec considération, Monsieur l'Éditeur, Votre obéissant serviteur, P. O. TRIGANNE.

Jactance Militaire.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis du 10 courant :

On sait qu'une réunion a eu lieu avant-hier soir à Tammany Hall en mémoire de la bataille de la Nouvelle-Orléans, remportée par Andrew Jackson sur les Anglais. Parmi les toasts modestes qui ont été portés à cette occasion, nous remarquons celui-ci :

"L'armée des Etats-Unis. Elle a gagné de glorieuses victoires sur les troupes anglaises, espagnoles allemandes, mexicaines, suisses et sauvages." Il reste à voir quel serait le résultat d'une rencontre avec les Français.

Nous voudrions bien qu'on nous dise en quelles occasions les Américains se sont mesurés avec les Espagnols, les Suisses et les Allemands. Les nombreux citoyens suisses et allemands qui résident aux Etats-Unis ne manqueraient pas d'être aussi surpris que flattés en apprenant combien leurs compatriotes ont été battus à plate couture par les soldats américains. Ceux qui raillent le chauvinisme des vieux troupiers de notre pays, avoueront qu'il n'est jamais allé jusqu'à prétendre avoir vaincu des peuples contre lesquels la France n'a jamais fait la guerre. Quoiqu'il en soit, le général Heintzelman a accepté la noble erreur du patriotisme de l'Assemblée, et a répondu en ces termes au toast en question :

La dernière guerre est si bien gravée dans toutes les mémoires, que je n'ai pas besoin d'énumérer nos différentes batailles et nos différentes victoires. On a fait allusion aux diverses nations que nous avons combattues et vaincues ! Nous avons combattu côte à côte avec les Français lors de la Révolution, et j'espère que nous ne serons jamais appelés à nous battre contre eux. Mais s'il en est autrement, j'espère que nous leur ferons leur affaire comme à ceux qui les ont précédés. Au succès de la cause libérale, etc."

M. Pierre Blanchet écrit actuellement dans le Pays, sous le pseudonyme de "Ancantera de St. Pierre, publiciste" des articles économiques, politiques et autres contre la loi des trains en particulier et toutes nos lois en général. Ce qui voyant, Poldon s'est de nouveau voilé la face avec son tablier de franc-maçon.

Le jury n'a pu s'accorder dans la cause de la distillerie Maitland et a été déchargé.

ACCIDENT SUR LA GLACE.—M. Fortin de Ste. Rose, en traversant sur la glace au Sauc, aux Récollets, a enfoncé ; il parvint à s'échapper, mais perdit son cheval. On attribue aux rapides environnants la faiblesse de la glace en cet endroit.

Une seconde dépêche de New-Haven

Le montant de la somme enlevée est de cinquante mille dollars. Les voleurs se sont introduits dans le wagon au dépôt de New-York ; de moins la chose est probable. Ils ont eu à forcer la serrure du wagon, puis deux serrures de coffres. Quatre-vingt mille dollars en greenbacks et soixante mille en bons du gouvernement, ont été abandonnés par les voleurs sur le plancher du wagon. Ce n'est qu'à l'arrivée ici qu'on s'est aperçu du vol.

Enfin, voici ce qu'annonce une troisième et dernière dépêche de New-Haven, même date :

Le montant du vol n'est pas encore connu d'une manière certaine, mais on pense qu'il ne s'élève pas à moins d'un demi-million de dollars.

Il paraît que le duc de Cambridge, cousin de la reine, viendra inaugurer les bâties du Parlement, à Ottawa, au mois de mars prochain.

L'hiver, le chef de police Penton et le comité de police.

L'hiver est rigoureux, plus que rigoureux ; il est peut-être sans parallèle, sans exemple. Or, M. Penton est le chef de police de Montréal. Il reçoit un gros salaire, le conseil-de-ville paraît en avoir peur, le comité de police se garde bien de lui porter ombrage.

Les hommes de police sont pauvres, ils ne reçoivent qu'un maigre salaire, le conseil-de-ville se préoccupe fort peu de leur existence et le comité de police laisse leur sort entre les mains de M. Penton.

Penton, qui est en quelque sorte un sauvage, un barbare, ou quelque chose comme la négation de la civilisation, profite de ce système inique pour faire des choses à la czar de Russie. Sous un gouvernement municipal civilisé, on dirait : "Ce sont de stupides atrocités," et on le châtierait. Sous notre organisation municipale, on dit : "Ce Penton, c'est un vrai diable !" et on le laisse faire.

Et voici ce qu'il fait. Olivier Robillard, depuis quatre ans gardien de la paix à Montréal—policeman—n'a jamais fait que son devoir. Les témoins : tous ses compagnons. La meilleure preuve : le Régistre des fautes, ou nous vous défions de trouver son nom. A la fin, c'est un homme robuste, honnête jusqu'à la pointe des ongles et sobre comme un père jésuite.

Or, il arriva que la semaine dernière Robillard était de quart à un marché, de minuit à deux heures. En faisant l'examen des lieux, il trouva la porte d'une stalle ouverte, le cadenas était à terre, il ferma la porte du mieux qu'il put. Les propriétaires n'en eurent rien de volé ; eux-mêmes avait laissé la porte ouverte, faute d'un bon cadenas. Fin finale, dit-il M. de la Palisse, Robillard a été renvoyé de la police. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas averti le policeman qui lui a succédé qu'il y avait une porte ouverte ? La raison est simple, il avait fermé la porte, et le danger n'existait plus. Mais admettons qu'il était fautif, était-ce une raison pour renvoyer un homme de police, qui servait la ville depuis quatre ans, sans qu'un reproche lui ait jamais été adressé, et par un hiver rigoureux, alors que l'ouvrage est introuvable ?

Voici un autre fait, entre mille du reste. David Lessart, depuis quelque temps policeman, tombe malade et ne peut faire avertir son chef qu'il ne pourra se rendre à son poste. Quand il se présente ensuite, on le renvoie sans examen de ses raisons, parce qu'il n'a pas fait l'impossible.

Un autre, d'un peu de temps dans la police, fait une chose trop légère pour être rapportée. Il est de suite renvoyé.

Tout cela depuis quelques jours, depuis qu'il fait froid et que M. Penton se chauffe bien avec son gros salaire, et que ses hommes de police dépensent tout ce qu'ils gagnent pour réchauffer leur femme et leurs petits enfants et leur donner un morceau de pain.

Nous ne demandons pas qu'on applique à M. Penton la règle qu'il affectionne et qu'on le chasse pour la première bêtise qu'il a commise ; nous demandons seulement qu'on lui donne son congé, s'il en est rendu à sa trentième faute. Qu'on s'enquiert et l'on trouvera que la coupe est pleine.

Il y a quelque temps, nous prouvâmes par des chiffres que la force de police serait renouvelée entièrement en peu de temps—ce qui est contraire à l'efficacité de la police, par conséquent préjudiciable à la société et aux intérêts de la ville. Mais maintenant, nous avons la preuve qu'elle ne sera pas seulement renouvelée une fois, mais deux fois, mais trois fois dans le même espace de temps.

Nous tenons de source certaine que M. Penton est en retard à prendre des gens qui ne connaissent rien. L'un d'eux demandait l'autre jour à un étranger où se trouvait l'église de la paroisse. Un autre s'est fait conduire au bureau de poste par un employé du bureau de police.

Le comité de police ne peut continuer d'ignorer la conduite du chef de police, sans mériter la réprobation publique.

MÉDÉRIC LANCTÔT.

Le Traité de Réciprocité.

A la dernière assemblée de la Chambre de Commerce de Montréal, l'Hon. M. Young a présenté au sujet du Traité de Réciprocité une série de résolutions qui seront prises en considération et discutées à la prochaine réunion, dans quinze jours.

Ces résolutions n'étaient pas encore publiées que le correspondant du Herald de New-York lui en télégraphiait un résumé et basait là-dessus quelques titres à sensation, tels que : "Pétition au gouvernement anglais demandant une scission pacifique et l'annexion aux Etats-Unis, ou la formation d'un gouvernement séparé ; activité des annexionistes," etc.

Le fait est que ces résolutions ne fardent pas le tableau, et sont une admission un peu exagérée que si nous ne faisons pas tout ce qui est recommandé dans ces résolutions, nous serons à la merci des Etats-Unis et ruinés par la privation du commerce du transit.

naux de St. Laurent, et la construction d'un canal pour unir le lac Champlain au St. Laurent, le commerce d'ici continuer à se faire par les voies américaines, laissant nos canaux du Canada comparativement déserts, et en conséquence sans profit pour nous et à la charge du peuple canadien.

30. Que le montant de l'intérêt qui est maintenant payé annuellement sur l'argent emprunté par la province pour construire les canaux actuels et venir en aide à la construction des chemins de fer, et qui doit être collecté par des taxes sur les importations, excède la somme de deux millions quatre cent mille piastres, en sus de toutes les recettes provenant de ces ouvrages.

40. Que le parachèvement des canaux Welland et du St. Laurent, et la construction du canal du lac Champlain d'une grandeur proportionnée aux capacités de la navigation du St. Laurent, donnerait une supériorité marquée à la route du St. Laurent sur toute autre voie que l'on peut se procurer dans l'Etat de New-York, pour le commerce entre les Etats de l'Ouest, le Canada-Ouest et les Etats de l'Est, et rendrait rémunératifs ces canaux et ces chemins de fer qui sont comparativement improductifs et une perte annuelle pour la province.

50. Que la navigation étant ainsi améliorée et perfectionnée, la voie du St. Laurent serait non-seulement la plus économique, la plus rapide et la meilleure pour le commerce considérable qui se fait dans les Etats de l'Est par le lac Champlain, mais le port de Montréal, et le vaste pouvoir d'eau en disponibilité pour mettre en mouvement les moulins et les manufactures, et son abord facile pour les vaisseaux tirant 20 pieds d'eau dans les eaux les plus basses, et où qu'il est à 120 milles plus près des lacs supérieurs qu'aucun autre point du continent, pourrait être l'entrepôt de tous les produits venant de la mer ou de l'Ouest, lesquels pourraient être expédiés dans les Etats de l'Est et de l'Ouest, ou embarqués pour l'Europe, et deviendrait aussi l'entrepôt le plus convenable, et d'après les facilités que l'on pourra créer, le plus économique du continent.

60. Que, tandis que tous les intérêts de la Providence augmenteraient de beaucoup par l'adoption d'une telle politique, on obtiendrait un revenu de ces grands travaux publics, qui maintenant n'attirent pas plus de 9 par cent au commerce de l'Ouest pour lequel ils ont été faits. Le coût du transport, au moyen de vaisseaux de huit cents tonneaux, venant directement de Chicago, Milwaukee ou des autres ports de l'Ouest, sans rompre charge, serait diminué de manière à augmenter, pour toujours, la valeur de tout produit agricole de l'Est de l'Ouest devant être transporté à l'Est, à réduire le coût de toutes les importations dans l'Ouest et de l'Est, et ferait du St. Laurent la route la plus fréquentée.

70. Que dans l'opinion de cette Chambre, l'action du gouvernement du Canada, en ordonnant immédiatement la construction de ces ouvrages, créerait beaucoup d'intérêt parmi les habitants de l'Est et de l'Ouest, et serait regardé tant par eux que par nous, comme un bienfait immense ; et la connaissance que telle est la résolution du gouvernement et que ces ouvrages seraient rapidement exécutés, donnerait aux habitants de ces Etats tant d'intérêt dans la route du St. Laurent, qu'elle les pousserait plus que tout autre chose, à s'unir à nous pour demander au gouvernement des Etats-Unis d'adopter la mesure la plus vaste et plus étendue pour conclure un traité de réciprocité entre les deux pays.

80. Que le conseil de cette Chambre reçoive instruction de transmettre une copie de ces résolutions au secrétaire provincial, et qu'une requête les renfermant soit envoyée aux trois branches de la Législature et à la prochaine session du Parlement.

MARDI, 16 JANVIER 1866.

Dépêches Spéciales.

Ottawa, 15 janvier.—Nous avons eu encore deux jours d'un froid intense. Hier matin, le thermomètre exposé en différentes parties de la ville, marquait 21 au-dessous de zéro ; ce matin il marquait 24 ; à présent, 8 p. m., il se tient à 6 au-dessous de zéro.

Il n'y a absolument rien de nouveau ici.

Le Catholicisme et le Witness.

Le Witness s'est attiré une mauvaise affaire sur les bras ; son infatigable manie d'interpréter à mal tout ce que peut faire le clergé catholique lui fait commettre parfois les bêtises les moins pardonnables. A son esprit taquin et besogneux, nous ne saurions cependant préférer l'hypocrisie du Telegraph, qui, après avoir soutenu mordicus toutes les propositions anticatholiques de ses patrons les ministres actuels, a profité de la mauvaise impasse dans laquelle se trouvait son rival et son supérieur pour lui décocher quelques traits où il y avait plus de bave que de venin.

Les Frères Rédemptoristes ont préché la tempérance à St. Patrick, et par leur zèle et leur habileté, ont fait 2,000 conversions à la cause que le Witness soutient lui-même avec tant de vigueur. Leurs efforts méritaient les plus grands éloges : un correspondant du Witness les insulta. Les Frères Rédemptoristes rendaient des scapulaires et des médailles au profit des orphelins de l'Asile St. Patrick ; ce correspondant du Witness les accusa d'exploiter à leur profit personnel la pitié des fidèles. Le lendemain, il est vrai, le Witness publia une rétractation très ample et qui fait honneur à son tact, quand il croit avoir fait un faux pas, propre à diminuer sa circulation. Et même quelques jours après, il publia une correspondance qui fait honneur au protestant qui l'a écrite et que nous nous faisons un devoir de reproduire.

A l'Éditeur du Witness, Monsieur.—Je crois en la clarté et en la tolérance, et suis certain qu'une telle ligne de conduite fait son chemin. J'ai donc été porté de voir l'attaque d'Erasmus contre les Pères qui prêchent la tempérance à l'Église St. Patrick. Je les ai entendus et, quoique je suis protestant je serais allé les entendre beaucoup plus souvent, si j'avais pu trouver place dans l'église, qui était toujours remplie de fidèles. Ils ont préché l'évangile, comme Paul, de 5 a. m. à 9 p. m., pendant quatre semaines, exhortant à la tempérance, à la droiture et à se préparer au jugement à venir. Ils ont particulièrement insisté sur les avantages de l'abstinence et ont réussi à faire embrasser la tempérance à une multitude de malheureux. Ils ont engagé leurs concitoyens à obéir aux lois, à devenir de bons citoyens, à travailler au bonheur commun et à la prospérité de la société ; et ce point de vue seul, je maintiens que les Frères Rédemptoristes

méritent les remerciements de toute notre population.

"Mon esprit doit maintenant se tourner vers l'autre côté de la médaille. Les protestants ont-ils eu un tel réveil ? Les choses ne sont-elles pas trop liées et trop impétueuses au milieu de nous ? Sommes-nous assez zélés pour nous lever à cinq heures du matin, jour après jour, à une température au-dessous de zéro, pour entendre des sermons dans nos églises ? Ne négligeons-nous pas même quelquefois de nous rendre à l'église une fois par semaine ? Certes, nous protestants, nous sommes pas en droit de jeter la pierre aux autres ; et j'en connais beaucoup parmi nous qui, en toute charité, ont applaudi à ce réveil parmi la population catholique romaine et regretté qu'il n'y ait pas plus de zèle parmi nous. Je suis heureux de voir que vous avez donné dans le Witness d'hier des explications qui pallient les appréciations erronées et injustes d'Erasmus.

"UN PROTESTANT."

La conduite du Witness avait éveillé la sollicitude des autorités religieuses pour leurs ouailles, et il fut défendu, du haut de la chaire de vérité, à tout catholique, de recevoir le Witness. Celui-ci s'en plaignait amèrement, car il était blessé à son endroit le plus sensible peut-être : l'intérêt. Il eut la malice de suggérer aux enfants catholiques ou autres personnes de cette communion, de demander à leurs prêtres, s'ils leur seraient gagnés autant d'argent que leur en rapporte la vente du Witness, et s'ils pourraient leur indiquer un journal qui leur donnerait autant de renseignements de toute nature à aussi bon marché.

Le Witness aura peut-être appris avant aujourd'hui que les catholiques peuvent vivre sans avoir recours à des moyens condamnés par leur clergé et que le catholicisme inspire singulièrement le dédain des biens de ce monde. Un sacrifice comme celui devant lequel le protestantisme du Witness est reculé, puisqu'il n'en croit pas les catholiques capables, n'est vraiment pas une épreuve proportionnée à leur esprit d'abnégation.

Le Witness a aussi cru faire un beau coup en posant ce dilemme : si les frères rédemptoristes ont vendu des scapulaires et des médailles à leur profit, ils ont bien ou mal fait. Si vous dites qu'ils ont mal fait, vous condamnez cette pratique lorsqu'elle a lieu—et elle a souvent lieu, dit-il. Si vous dites qu'ils ont bien fait, pourquoi nous faire un reproche de leur avoir imputé un acte que vous approuvez. Ce raisonnement n'est pas même spécieux pour un catholique. On ne peut admettre que les ordres religieux fassent jamais commerce pour leur compte et profit personnels : leur but est la charité ; aussi voit-on des communautés millionnaires dont les membres vivent dans la priation de toute douceur matérielle. Ce sujet est susceptible de développements qui sont trop bien connus et trop bien appréciés pour qu'il nous soit nécessaire d'en dire plus long sur cette occasion. Toujours est-il que le protestantisme, honteux de son œuvre de destruction qui a démantelé les ordres monastiques dans les pays où il implanta sa domination par la force brutale, songe à multiplier les Florence Nithingale et les Frères Rédemptoristes en admettant la moralité et l'efficacité des vœux monastiques qui ont donné tant d'éclat et de puissance, tant de saints dévouements et de célestes exemples, à la seule véritable religion : le catholicisme romain. Un ordre monastique protestant vient d'être fondé en Angleterre. De là au catholicisme, il n'y a, humainement parlant, qu'un pas. Qui admet l'effet, c'est-à-dire le dévouement, admet la cause, c'est-à-dire l'inspiration, la vérité.

MÉDÉRIC LANCTÔT.

Les objections du gouvernement américain au renouvellement du traité de réciprocité.

Les amis du ministère actuel nous diront peut-être, pour atténuer le blâme que l'opinion publique lui inflige, qu'il n'a fait que suivre l'exemple de la métropole, qui a su s'attirer l'inimitié du cabinet de Washington par sa conduite durant la guerre civile, en armant des corsaires confédérés, en témoignant les plus chaudes sympathies au Sud, en saisissant toutes les occasions d'inquiéter le gouvernement américain, alors qu'il avait besoin de toutes ses forces intellectuelles et physiques, pour réduire un ennemi faible par le nombre, mais redoutable par le courage, le fanatisme et la force d'âme.

Nous convenons franchement que les esprits qui président officiellement aux destinées du Canada peuvent avoir été entraînés par l'exemple et peut être par les instructions secrètes du cabinet de Londres. Mais ne peut-on leur reprocher au moins de ne pas avoir eu suffisamment de sagacité pour saisir la différence entre la position de l'Angleterre et la nôtre, à l'égard des Etats-Unis ? L'Angleterre intéressée à détruire la puissance maritime qui lui porte aujourd'hui le plus ombrage, et le Canada dont la prospérité est intimement liée à la prospérité des Etats-Unis ? L'Angleterre qui verrait sa puissance grandir de toute la décroissance du commerce américain, et le Canada qui verrait ses relations commerciales suspendues, abîmées, dans le cas d'une collision entre ces deux grandes puissances ? L'Angleterre, enfin, qui aurait cru avoir facilement raison de la république voisine, sa rivale, en détruisant son commerce maritime, en balayant les vaisseaux gardiens du blocus des ports du Sud, en ravageant toutes les villes littorales avec ses frégates cuirassées et en élevant le Sud par l'humiliation et l'assujettissement moral du Nord, et le Canada, qui, dans une pareille éventualité, aurait été le champ de carnage où l'Angleterre aurait fait mesurer ses forces de terre, assistées de nos milices, avec les légions américaines, sans se soucier de toutes les conséquences désastreuses pour le Canada d'une pareille collision.

Et cependant cette différence sautait aux yeux des moins clairvoyants. Nous ne savons donc vraiment s'il était permis d'être aveugle à ce point. Nous connaissons trop nos hommes publics pour accuser seulement l'exagération de leur patriotisme ; leur mendicité pour tout ce qui est titres, honneurs et récompenses britanniques, est trop manifeste pour ne pas lui attribuer une partie des notes ineptes et malencontreuses de la politique hostile et vexatoire du cabinet canadien à l'égard des Etats-Unis. Il n'y a pas jusqu'à M. George Brown qui semble y avoir pris goût et prépare son lit de roses en vue d'une vieillesse précoce sur les lauriers gagnés à servir le père John Bull aux dépens de son jeune rejeton du Canada.

Quoiqu'il en soit nous devons en toute justice faire poser sur le compte de l'Angleterre une partie de la responsabilité de cette inimitié si préjudiciable à nos intérêts et si inquiétante pour notre avenir, qui prédomine dans les conseils politiques de Washington.

MÉDÉRIC LANCTÔT.

Dépêches Spéciales.

DEUX PÈRES DE LA CITÉ AUX PRISES. — TEMPERATURE. — RÉGATTES JUDICIAIRES. — VOLEUR PINCÉ — FÉNIANS À COOKSVILLE. — PRÉPARATIFS D'INVASION DU CANADA À CHICAGO.

Toronto, 15 jan.—Le nouveau conseil-ville s'assemble aujourd'hui à midi et fut assermenté. Dans la chambre de comité, l'échevin Sheard fut une querelle avec l'échevin Smith. Ils se dirent beaucoup de vérités, du moins beaucoup d'injures.

Temp's sale—il neige et poudre. Les rumeurs de Toronto poursuivent le club de Lachine pour les prix qu'ils ont gagnés aux Régattes et qui n'ont pas encore été payés.

Bristol Bill, le grand voleur de banques, a été appréhendé samedi à Hamilton.

D's personnes dignes de foi assurent que les Féniens font l'exercice à Cooksville, près de Toronto.

Un détective de Chicago dit que les Féniens font en grand nombre l'exercice avec des armes à feu, dans l'intention d'attaquer le Canada dans le mois prochain.

Le Féniisme et le gouvernement américain.

Le gouvernement américain reconnaît pour ainsi dire officiellement l'organisation féniennne en recourant les félicitations de cette société, à l'occasion de la libération du patriote irlandais Mitchell. Depuis cette époque rien n'était venu troubler le rêve des Féniens, s'attendant à rien moins qu'à voir le gouvernement de Washington prendre fait et cause pour eux dans leur croisade pour l'indépendance de l'Irlande. Le fait est que si le gouvernement américain n'avait pas mis ses troupes au service des généraux irlandais, il avait en quelque sorte consenti à mettre ses généraux à la tête du mouvement fénienn. Ainsi M. Sweeney, le secrétaire de la "République Irlandaise," avait pu conserver sa commission de major dans l'armée et de général dans la force de milice active. Par un retour sur sa propre conduite, le gouvernement américain vient de retirer à M. Sweeney sa commission de major. La cause de sa démission est-elle la négligence de ses devoirs officiels ? C'en est au moins le prétexte. Les journaux publiés dans l'intérieur britannique ont la complaisance d'y voir, de la part du cabinet de Washington, un acte de soumission aux instances bien naturelles de sir F. Bruce, l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis. Le gouvernement américain n'est certainement pas allé jusqu'au point de l'avouer. Nous sommes portés à croire, du reste, que le cabinet de Washington a cru trouver une bonne occasion de tempérer les a prétensions et la mauvaise humeur de lord Bruce, tout en donnant à sa conduite un prétexte qui n'a rien d'humiliant pour la dignité du voisin Jonathan.

Il est remarquable que les organes du gouvernement américain n'ont pas oublié de dorer la pilule au général Sweeney : les certificats d'honorabilité, de bonne conduite, de courage et d'habileté qu'ils lui ont donnée à cette occasion, est plutôt propre à donner un caractère triomphant à sa démission, qu'un cachet humiliant de désapprobation.

MÉDÉRIC LANCTÔT.

L'Echo de la France.

La cinquième livraison de l'Echo de la France est vraiment un des meilleurs choix d'articles européens qui aient encore vu le jour en Amérique. Les hommes sérieux qui disloquent leur siècle, les jeunes gens qui aiment à se tenir au courant du grand mouvement philosophique qui se fait en France dans le sens catholique, trouveront dans cette livraison et sans doute dans celles qui la suivront, de quoi s'instruire et s'intéresser, en même temps que les dames et les demoiselles feront leurs délices de ce que l'Éditeur a su ajouter à leur attention.

Nos amis nous feront infiniment plaisir en souscrivant à ce recueil. Nous ne pouvons mieux faire pour les y encourager que de publier le sommaire de la dernière livraison.

La philosophie par l'illustré évêque Dupanloup ; cet article est un chef d'œuvre de raisonnements et un monument d'érudition ; Valentine (continuée) ; Confessions de Notre Dame : analyse et passages sténographiés des prédications du R. P. Hyacinthe, qui ont en ce moment un grand retentissement à Paris ; et plusieurs autres articles tous plus charmants et intéressants les uns que les autres.

—Il a fait excessivement froid dimanche et lundi ; mais aujourd'hui il est tombé plusieurs pouces de neige, la température s'adoucit de plus en plus ce matin, et il neige encore légèrement.

TRISTE ACCIDENT.—M. Austin, marchand de bois, rue Visitation, reçut sur la tête vendredi dernier, un morceau de bois qui lui fit une blessure telle qu'il en mourut quelques heures ensuite.

RUMEUR BELLEQUEUSE.—Hier, il circulait en cette ville, dit le Courrier de Québec, une rumeur portant que le commandant des forces allié publiant immédiatement une proclamation appelant sous les armes toute la milice active, en vue d'un danger imminent d'invasion.

"Jusqu'à nouvel ordre, nous tenons cette rumeur pour un canard."

Certaines dépêches de Washington que nous publions tant dans notre première que dans notre seconde éditions sont intéressantes et même importantes.

—Le Défricheur publie une nouvelle, due à la plume de M. Charles Leclerc, et il en annonce une autre de M. Deguise, médecin, de Ste. Anne de la Pointe. Notre confrère est heureux de pouvoir se procurer de la bonne littérature indigène. Nous l'en félicitons sincèrement.

—Le Défricheur recommande fortement à nos cultivateurs des campagnes de ne saler leur beurre qu'avec du sel fin, pour des raisons parfaitement connues mais pas assez appréciées. En vue de la nécessité où nous nous trouverons peut-être, le printemps prochain, d'exporter ce produit en Europe ou dans quel-

ques pays lointain, peut-être même sous le soleil de l'Equateur, on ferait bien de suivre le conseil de notre confrère, afin de fournir au commerce un beurre bien fait et en état de bien se conserver.

La milice en France.

La milice française n'existe pas seulement sur le papier : elle a ce qui constitue le militaire : des armes. Ici la milice se traduit par des employés et des salaires. On a peur de mettre des armes dans les mains du peuple de crainte qu'il s'en serve contre ses véritables ennemis.

Le gouvernement fait dresser en ce moment un relevé des armes de toute espèce qui se trouvent dans chaque commune de France, soit en servi pour la garde nationale et les pompiers, soit en dépôt entre les mains des autorités communales. M. le ministre de l'Intérieur s'est adressé à MM. les préfets pour ce recensement, et les préfets, à leur tour, ont invité les maires de leur département à leur fournir les états nécessaires pour satisfaire aux instructions ministérielles. Les maires doivent faire connaître aussi la nature et le nombre des armes qui ne sont pas habituellement employées à l'armement de la garde nationale et des pompiers, telles que pistolets, épées, lances, piques, bouches à feu et accessoires. Ces renseignements doivent servir de base pour établir de nouveau le compte des armes dont les communes sont actuellement détentrices et responsables ; quant aux armes sans emploi qui peuvent être en dépôt dans les communes, l'administration prendra probablement des mesures pour les faire passer dans les arsenaux.

CHEQUE TROUVÉ.—Avant-hier sur les 9h. p. m. le sous-constable Donald McDonald trouva à la porte de la Banque de Montréal un chèque de \$437, signé T. R. Swovell. Que de gens, heureux d'une pareille trouvaille, auraient la discrétion de ne jamais en souffler mot.

DISPENSARE.—Le nombre des patients reçus au dispensaire de cette ville, s'élève à 98, dont 32 hommes et 66 femmes—et 13 enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 7 ans.

MORTALITÉ.—61 enterrements ont eu lieu la semaine dernière au cimetière catholique, savoir 10 hommes, 3 femmes, 28 garçons, et 20 filles.

9 enterrements ont eu lieu au cimetière protestant : savoir 2 hommes, 2 femmes, 3 garçons et 2 filles.

—Les assurances ont décidé hier, dans une réunion générale, d'élever de 50 pour cent leur taux d'assurance à Québec. Le taux est en conséquence cent pour cent plus élevé que l'année dernière.

SUPPOSÉ NOYÉ.—Augustin Michaud, écuyer, avocat de Rimouski, chargé d'affaires du docteur Thomas Signon, dit le Courrier du Canada, nous informe que ce Monsieur a laissé Ste. Flavie pour Chicoutimi, en Septembre dernier, et qu'il n'en a pas entendu parler depuis. Il présume, avec les amis de ce Monsieur, qu'il s'est noyé en remontant le Saguenay de l'"Anse à l'eau" (où il est débarqué) à Chicoutimi. Voici son signalement : Taille, environ cinq pieds sept pouces et demi, peu d'embonpoint, yeux, couleur douteuse, (bleuâtres) cheveux, favoris et moustache bruns ; ses habits sont ceux d'un homme bien mis. Ceux qui l'auraient trouvé quelque part sont priés d'informer M. Michaud.

CAPTURE EXTRAORDINAIRE.—On nous dit que dans le courant de la semaine dernière, le fils du Capitaine Duval a pris au port de St. François, un Loup Marin d'une grosseur énorme ; il pèse dit on 128 lbs. c'est le plus gros qui ait été vu dans le St. Laurent.—Gazette de Soré.

COUR DE POLICE.—15 janvier 1866.—3 prisonniers arrêtés par la Police de la Cité furent traduits devant cette cour.

Augustin Languedoc, plâtrier, pour vol de \$10 à Romuald Languedoc, Jean-Bre. Pelletier et Isidre Caron, l'un 13 et l'autre 15 ans, pour avoir volé une clef à M. Magloire Longpré.

COUR DE RECORDER.—23 prisonniers furent traduits devant son Honneur.

Bridget McCurdy, représentant le dernier degré de l'échelle de dégradation, pour avoir été trouvée ivre et moitié nue par un froid de 15 degrés, \$5 ou 1 mois de prison.

Mary Ann McEvoy et Ann McNeil, deux messalines sur le retour pour avoir pris le rais à une heure indue, \$10 ou deux mois de prison.

Joseph Larrière, forgeron, ivre et avoir refusé de payer le charretier, \$2.50 ou 15 jours de prison.

Antoine Lefebvre, fermier, ivre et assaut, \$2.50 ou 15 jours de police.

Ann Fox, qui n'est pas la belle moitié du genre humain, pour ivresse et avoir troublé la paix publique, \$5 ou 1 mois de prison.

Il y a un grand nombre d'enfants malades...

Objections au gouvernement américain au renouvellement du Traité de Réciprocité.

IL (continué). Avant d'entrer dans l'examen des raisons...

En 1864, un de nos amis, publiciste et...

est moral que l'Angleterre nous dise...

peut exiger de la douceur d'une mère...

cherchant donc à nous annexer par la...

Après cela il n'était pas nécessaire d'ajouter...

comment la France s'est-elle appropriée...

Le gouvernement américain n'est forcé d'envoyer...

M. Cauchon nous fait aussi présumer que...

des douanes qui n'auraient plus de raisons d'être?

Non, cette tendance de la politique américaine...

Les obstacles que nous avons exposés dans cet article...

Le procureur-général des Etats-Unis, appelé...

Le secrétaire Stanton a fait savoir au Congrès...

FAUSSE ALARME FÉNIENNE.—Jeudi dernier, les volontaires...

L'adresse de M. Blair.

Voici ce document laconique: "MESSIEURS, "Ayant abandonné mon siège...

Après cela il n'était pas nécessaire d'ajouter...

Cela n'empêche pas que M. Blair a manqué...

En faisant la concession que contient le présent article...

M. Cauchon nous fait aussi présumer que...

contraire, il proclame son ineptie ou son immoralité.

MÉDÉRIC LANCÔT.

MARIAGE.—Hier, à onze heures de l'avant-midi...

Quel est le citoyen de Montréal qui ne connaît pas M. Henri Collette...

Conduite de plus en plus odieuse du chef de police Penton.

Sur motion de M. Piché, Ecuier, secondé par M. J. Bayard.

Sur motion de M. Piché, Ecuier, secondé par M. J. Bayard.

Sur motion de M. Piché, Ecuier, secondé par M. J. Bayard.

Elections Municipales.

Nous regrettons d'apprendre que M. Starnes renonce...

Le Pays.

Ce journal vient d'entrer dans la quinzième année...

INCENDIE A SORÉL.—Dimanche dernier vers quatre heures...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

qu'ils fussent exacts, il faudrait que les dépenses...

MÉDÉRIC LANCÔT.

STATISTIQUE.—Statistique concernant la paroisse de Soré.

LE CRIME A HAMILTON.—Selon le rapport du chef de police...

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PARISSÉ DU SAULT AU RÉCOLLET.

A une assemblée générale du conseil municipal de la paroisse...

Sur motion de M. Piché, Ecuier, secondé par M. J. Bayard.

Résolu que les membres du Conseil et tous les habitants...

Sur motion de M. Piché, Ecuier, secondé par M. J. Bayard.

Résolu: Que copie des présentes soit donnée sous le sceau...

Sur motion de M. Piché, Ecuier, secondé par M. J. Bayard.

Résolu: Que copie des présentes soit donnée sous le sceau...

Mairie de Québec.

Lundi dernier, M. Tourangeau, qui a été maire de Québec...

Le Canadien nous apprend qu'à la dernière séance de la Corporation...

"He mainly owes his elevation to the civic chair to the articles on the financial condition of the city..."

—Nous voyons avec plaisir que le Journal de Lévis constate...

INCENDIE A SORÉL.—Dimanche dernier vers quatre heures...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

die que l'on suppose être le Reinderpest—ou l'apizootie.

COUR DE POLICE.—17 janvier 1866.—4 prisonniers arrêtés...

Robert Morry, charpentier, et George Kelly, boucher...

Julia Wray et Mary Ann Money, deux nymphes des buissons...

John Carley, plombier, pour avoir assailli J. Bte Byette...

Louis Laurin, charretier, pour avoir été ivre dans sa sleigh...

Les autres causes sont pour simple ivresse et disposés avec \$1 ou 8 jours de prison.

TELEGRAPHIE GENERALE.

BULLETIN FINANCIER.

New York, 17 jan.—Or ouvert à 140 à 140 1/2; échange sterling...

Joseph Mathews, convaincu du meurtre de John Keery...

St. Louis, 13 jan.—La glace est encore partie sur les dix heures...

Boston, 14 jan.—Le Tredonia, capitaine Burke, arrive aujourd'hui...

New-York, 14 jan.—Le gén. Grant, suivant les instructions...

New-York, 15 jan.—Les dépêches reçues aujourd'hui nous apprennent...

Le gouvernement anglais ayant refusé de réparer les dommages...

New-York, 16 jan.—Une dépêche de Washington dit que le gouvernement...

Alex. H. Stephens écrit que la condition et les persécutions des partisans de l'Union...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

LE CRIME A TORONTO.—En 1865, 709 hommes, et 736 femmes...

New-York, 16 jan.—Le gén. Sweeney a publié hier un ordre important...

Le gén. Sweeney a été mandé hier à Washington par une dépêche...

Le capt. Peabody, du Neptune, accusé d'avoir maltraité ses passagers...

PARIS (COURTIN) LE 17 JANVIER 1866. Revises avec soin pour L'UNION-NATIONALE.

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes flour, oil, and other goods.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

17 Janvier.—Après midi. Fleur—recettes 4,707 qts; ventes 7,800 qts...

Lard, ferme; ventes 12 0 qts; nouveau mes, \$31.62...

E. ANGERS, RUE NOTRE-DAME, No. 469.

Fabricant de Chaussures et Importateur d'ouvrages Français et Anglais...

AVIS SPECIAUX.

QU'EST-CE QUE MEX. ALLEN?—Comme cette question nous est souvent posée...

New-Orléans, 13 janvier.—Le capt. Coleran, de l'armée confédérée...

Si nous sommes assez infortunés que de perdre nos cheveux...

De plus amples particularités peuvent être obtenues en s'adressant...

—Passant de nièremont sur la Rue St. Paul, notre attention a été attirée...

On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant...

15 Janvier 1866.

2f—110

